

École doctorale ABIES- ED 0435

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale ABIES- ED 0435. 2009, AgroParisTech - Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, École nationale vétérinaire d'Alfort - EnvA. hceres-02035402

HAL Id: hceres-02035402

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035402>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°435
" Agriculture, Alimentation, Biologie,
Environnement et Santé "
d'AgroParisTech
Institut des sciences et industries
du vivant et de l'environnement



juillet 2009



Contexte général

L'ED ABIES, créée en 2000, est supportée par AgroParisTech. L'ENVA est un établissement co-accrédité. Les universités Paris 7 et 11 ainsi que l'ENSP sont associées de même que l'AFSSA, le CEMAGREF, le CIRAD, l'INERIS et l'INRA. L'ED ABIES est également associé au PRES Paris Est et participe au pôle STVE Francilien. Il s'agit d'une école doctorale multidisciplinaire qui privilégie les recherches finalisées dans les domaines de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la santé. La biologie intégrative, les sciences agronomiques et les sciences de l'environnement occupent une place centrale qui interagit fortement avec des équipes des domaines des sciences et procédés des aliments, des sciences de la santé, des sciences de l'ingénieur et des sciences économiques et sociales. Les 65 équipes d'accueil représentent un potentiel de près de 600 chercheurs dont 236 HDR. L'ED accueille 400 doctorants pour un flux annuel de thèses en progression d'environ 100 thèses par an.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'école doctorale bénéficie d'un soutien très fort d'AgroParisTech sur le plan financier. Elle dispose d'un poste d'ingénieur de recherche et d'un poste de secrétariat et de locaux dédiés. Le conseil est conforme à l'arrêté d'août 2006, mais il ne comporte pas de représentant du monde industriel. Il se réunit trois à quatre fois par an et fait l'objet de comptes rendus largement diffusés. Un bureau constitué des représentants des établissements associés se réunit tous les mois et assure la gestion de l'école. Un site web très bien documenté et mis à jour régulièrement a été mis en place. Une revue bi-annuelle "In Vivo" fait l'objet d'une large diffusion et l'information circule à la satisfaction des doctorants.

- Bilan quantitatif

Quatre cent sept (407) doctorants étaient inscrits fin 2008. En moyenne, plus de 90 thèses soutenues par an ces quatre dernières années. Le taux d'abandon est pratiquement nul, mais la durée de la thèse en moyenne de 3 ans et 6 mois (si on enlève les étudiants salariés avant le début de leur thèse et les étudiants étrangers) est au dessus de la moyenne nationale. Le taux d'encadrement est limité à trois doctorants par HDR et le taux moyen est de 1,7 soit 228 directeurs de thèse pour les 407 doctorants. Le nombre d'HDR total étant de 236, le taux d'HDR encadrant est proche de 1. On relativisera cependant en constatant que le taux d'HDR par rapport au nombre total de chercheurs est un peu faible (595 sur 236 soit 39,5 %).

- Encadrement et suivi

Une charte des thèses communes aux deux établissements co-accrédités a été mise en place. Il existe également un règlement intérieur très détaillé. Il précise en particulier les critères d'admission et les conditions de suivi de la thèse. Le comité de thèse est obligatoire et mis en place systématiquement dans les trois premiers mois de la thèse. Il se réunit au moins trois fois. Une assemblée générale annuelle des doctorants nouvellement inscrits a lieu chaque printemps. La mise en place d'un carnet de compétence permet au doctorant de finaliser son projet professionnel et d'adapter ses formations à ses besoins. Une publication acceptée est exigée avant soutenance. Le suivi du devenir des doctorants est assuré à trois et cinq ans. Le taux d'insertion des doctorants est proche de 100 % (en CDI) dont 62 % dans les organismes de recherche public et 30 % dans le privé. Toutes les formations font l'objet d'une évaluation et la base de données de l'école permet de restituer toutes les informations nécessaires au suivi des objectifs. La présentation dans un congrès international, au moins la troisième année de thèse, est systématisée.



- Financement des thèses

L'obtention d'un financement est un préalable indispensable à l'inscription en première année. Pour les doctorants étrangers financés par leur gouvernement d'origine, un minimum équivalent à une demi allocation ministérielle est exigé. En revanche le financement systématique de la quatrième année de thèse n'est pas exigé. Les allocations de recherche ministérielle représente 10 % des financements et les bourses CIFRE 13 %. Les organismes associés financent presque 20 % des thèses. Le financement d'entreprise ne représente que 3,7 %. 28,2 % des doctorants sont financés par le MAE ou leur gouvernement d'origine et 13 % sont des salariés en CDI avant le démarrage de leur thèse. Pour les allocations du MESR une procédure normalisée est mise en place avec l'organisation d'un concours. Cette procédure tend à être généralisée pour les autres sources de financement, mais toutes les candidatures font l'objet au minimum d'une évaluation par le comité de direction.

- Formation

Le panel de formation proposé par l'ED ABIES, soit en propre soit en association avec d'autres établissements ou organismes est extrêmement important avec une très forte ouverture à l'international. Il concerne aussi bien les formations professionnalisantes que des formations scientifiques de haut niveau et des formations à l'anglais scientifique. 160 heures de formation sont exigées au cours des trois années de thèse et ces formations sont déclinées en parcours spécifique à chaque doctorant. Elles tiennent compte à la fois du projet professionnel et des besoins scientifiques. Une fois par an l'ED organise deux journées scientifiques se terminant par une assemblée générale. La participation des doctorants est très importante. Les questionnaires d'auto-évaluation permettent de rendre compte de la satisfaction des doctorants.

- Ouverture nationale et internationale

Vingt deux pourcent (22 %) des doctorants proviennent d'AgroParisTech sur les 58 % de doctorants ayant une formation d'ingénieur. Le reste se répartit à part égale entre des ingénieurs ou vétérinaires d'autres écoles françaises ou étrangères. Il existe une augmentation continue des thèses en cotutelle. En 2008, 52 sont en cours dont 30 % avec l'Europe, le Canada et l'Australie, 26 % avec l'Afrique du Nord et 15 avec l'Amérique latine. AgroParisTech coordonne le réseau jeunes chercheurs Marie Curie, NuSISCO et IED ABIES joue un rôle central dans la formation de trois autres réseaux Curie coordonnés par l'INRA. L'offre de formation à l'international est très importante (cours intensifs, écoles d'été, programmes européens divers...) et l'ED ABIES en organise plusieurs sur site. Enfin une politique de partenariat incluant des échanges en termes de formation et de recrutement de doctorants est instituée avec plusieurs pays (Liban, Algérie, Tunisie, Chili, Argentine...).

Projet

Il s'agit essentiellement de la reconduction du projet précédent. L'ED affiche la volonté d'amener plus de 20 % des Ingénieurs et 10 % des élèves vétérinaires vers le doctorat (contre 13 et moins de 5 respectivement actuellement). Elle souhaite également encore développer les relations à l'international et les liens avec le milieu socio-économique.

Conclusion

- Points forts :

- Le soutien très fort d'AgroParisTech et la définition d'une vraie politique scientifique pour l'ED.
- Une multidisciplinarité bien gérée sur des thématiques de recherche finalisée clairement affichées.
- Un encadrement et suivi des thèses en tout point remarquable.
- Une équipe de direction accessible aux doctorants.
- Une offre de formation très diversifiée et la volonté de créer de vrais parcours de formation adaptés à chaque doctorant.
- L'ouverture à l'international.

- Points faibles :

- L'absence encore fréquente de financement de la quatrième année de thèse.
- La durée moyenne de la thèse.

- Commentaire et recommandations :

Les relations de l'ED avec le secteur socio-économique pourraient être amplifiées, en agissant sur plusieurs volets :

- La nomination de représentants de ce secteur dans le prochain conseil de l'ED,
- La formalisation du partenariat avec ce secteur, avec l'objectif de permettre une augmentation des bourses CIFRE et surtout de financements directs par les industriels et les collectivités, notamment dans le cadre des sujets très actuels sur l'environnement,
- La recherche, dans cet objectif, du soutien et de l'appui de ses anciens doctorants, recrutés dans ce secteur, est une voie à privilégier.

Le financement systématique des doctorants lorsque la thèse dépasse les trois ans doit être recherché. Il est probable qu'une politique active dans ce domaine se traduirait également par une diminution de la durée moyenne de la thèse.

L'incitation faite aux jeunes chercheurs et enseignants chercheurs à passer leur HDR doit être accentuée.



Notation)

- Qualité de l'adossment scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A+

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) :
A+

Observations du directeur général



Pas d'observations transmises par l'établissement.